

LE VENT DES BANCELS

Janvier-Mars 2011

N°89

VIVRE DES CÉVENNES
AU MONT LOZÈRE À

FRASSINET DE LOZÈRE
LE PONT DE MONTVERT
SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT
SAINT FREZAL DE VENTALON
SAINT MAURICE DE VENTALON

Prix de vente au
numéro: 6 euros

L'air de rien ● ● ● ●

Le site internet de
la communauté de
communes :

<http://www.cevennes-mont-lozere.fr>

Bise Art - Blizart ● ● ● ●

Les Annamites
d'Altefage

Aura Rossa ● ● ● ● ●

Un còp èran
los buevus de Pascas



Champdomergue,
*rappel du prix
de la liberté de pensée
ou
patriotisme confessionnel*

Dans l'œil du cyclone

Sommaire

Crédit photos:

Yvonne JOUBERT:
p. 11

Yannick
Naeyaert :
p. 9

Phan Van Nhat:
p. 11, 12

Midi libre :
p. 10

Alain Pantel :
p. 2,19-21

Lucile Pantel :
p. 2,13-15

Hélène
Ménatory :
p. 36

3- Edito

Parlons-nous !

4- Brise municipale

RGPP

5- Dans l'œil du cyclone

Champdomergue, rappel du prix de la liberté de pensée ou patriotisme confessionnel

9- Bise Art-Blizart

Les Annamites d'Altefage

13- L'air de rien

- La petite épicerie de Marina

- Le site internet de la communauté de communes

«des Cévennes au Mont Lozère» :

<http://www.cevennes-mont-lozere.fr>

19- Tourbillon

«Dégage»

19- Aura Rossa

Un còp èran los buovos de Pascas

22- Ah lisez

«La centrale» d'Elisabeth Filhol

23- Tempête de délibérations

35- Brèves

36- En coup de vent

Chorale de Saint Frézal



Directeur de publication :
Étienne Passebois

Comité de rédaction :

Catherine Aufour - Héling, Pierrette Coudert, Simone Cros-Allier, Ghislaine Guignier, Jacques et Julie Hugon, Maurice Jeannet, Annah Lantieri, Magali Martinez, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Roland Mousquès, Josette Roux, Eric Tamisier, Philou Thomas, Jeanne et Alain Pantel, Etienne Passebois, Michel Riou, Odile Rival, Jean-Marie Thoyer, Jean-Michel Vandersteen, Alain Ventura

Mise en page :
Magali Martinez

Imprimerie :
IMPRIMERIE DES 4
48 100 Marvejols

Abonnement :

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de St Andéol de Clerguemort et de St Frézal de Ventalon ainsi qu'aux résidents permanents de Saint Maurice de Ventalon, du Pont de Montvert et de Fraissinet de Lozère à leur domicile sur les trois communes. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro :
6 euros/ n°

Abonnement à l'année
(4 numéros): 20 euros / an

Abonnement de soutien :
25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de :
"Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.



Parlons-nous !

À la sortie nord d'Alès, je suis passé, en voiture, devant les restes de l'ancienne mine de charbon de « Ladrecht ». On peut y voir une fresque géante peinte sur les murs des bâtiments restants. Le graphisme et les couleurs m'évoquent l'époque du : « réalisme socialiste » des années 1930 ! Mais, de fait, ces images sont un extraordinaire témoignage de la fermeture des mines cévenoles dans les années 80 ! En haut de la fresque mon attention fut attirée par un slogan peint en grand : « Parlez de nous ». Comme un cri de douleur, de rage et aussi d'espérance pour répondre à la perte de leur travail et de leur identité. Les Lobbys nucléaires et pétroliers poussaient dehors les : « Gueules noires » !

J'ai réalisé l'importance de ce besoin de paroles à la grandeur des lettres peintes. Ces mots étaient espérés des mineurs pour se sentir exister, sortir d'une souffrance et pouvoir rebondir dans la vie ! Les mots, les paroles auraient-ils donc une telle portée ? Cette interrogation m'a ramené au canton du Pont de Montvert.

On peut constater et regretter, dans notre entourage, la fréquence de ce qu'on appelle : « les ragots » ! Ces « bruits » qui circulent, en marge, de café en café, de mas en mas, à la sorties des écoles ou dans les soirées de village. Ces : « tu sais quoi ? ... Il paraît que... ». Le ragot enfle comme la rumeur, le long des routes, passant les cols, les monts et les bancels. Il se répand dans les villages, les hameaux, les chantiers et les bureaux ...

Ces bavardages, cancans ou médisances viennent, à la longue, compliquer et parasiter les relations entre les habitants, les élus, les associations... Ils peuvent créer mésententes et conflits ! On reste dans le phantasme, le non-dit, l'imaginaire.

Paroles de dialogues, échangées face à face, ... où êtes-vous ?

La plupart du temps l'entretien verbal permet d'atténuer les tensions. Sans paroles il n'y a pas de compréhension de l'autre. Car parler c'est aussi écouter. L'écoute et la parole permettent de s'accorder sur le sens des mots. On sait alors, de quoi on parle ! Si l'excès de paroles peut lasser, énerver ou inquiéter... en un mot : « soûler ! », les grandes douleurs et les souffrances viennent du silence entre les humains.

Si on constate un vrai désaccord, le dialogue permet de mieux le comprendre et l'accepter. Cela va mieux en le disant.

Sur tous les frontons des mairies je propose d'écrire en lettres d'or : « Parlons nous » !
J'entend un miaulement jovial ... mon chat approuve !



Roland Mousquès

Champdomergue, rappel du prix de la liberté de pensée ou patriotisme confessionnel.



Je n'étais pas à la fête de Champdomergue en septembre dernier, mais les différents débats qui traversent cette commémoration sont du plus grand intérêt. Rappelons les faits d'aujourd'hui : à l'occasion de la mise en route d'une voie verte sur le tracé du chemin de fer départemental, quelques élus et amis ont créé au sein de l'association responsable de l'animation de ce projet touristique, une commission « Champdomergue » visant à faire de ce site, à la limite des communes de St-Privat-de-Vallongue et de St-Frézal-de-Ventalon un site touristique et un lieu de commémoration annuelle.

Trois événements se sont en effet passés là :

- Alors que l'exercice de la foi réformée protestante était interdit en France, les dragons du roi ont poursuivi et arrêté une jeune femme inspirée qui prenait la parole dans les assemblées protestantes clandestines qui se déroulaient notamment sur ce lieu. On l'a pendue sur la place du Pont de Montvert. C'était le 25 janvier 1702.

- Une fois la révolte des camisards déclenchée, les troupes des camisards conduites par Cavalier et celles du Roi conduites par le capitaine Poul se sont affrontées sur ce lieu. C'était le 9 septembre de la même année. L'issue du combat ne fut pas décisive.

- Enfin lors de la guerre de 39 – 45, le hameau de Champdomergue a servi de base et d'infirmierie aux maquisards qui combattaient le Nazisme.

Jusqu'en 1938, les paroisses protestantes locales venaient chaque année célébrer un culte sous les pins en souvenir des assemblées clandestines d'antan.

Aujourd'hui un débat s'est ouvert entre plusieurs positions.

- Certains considèrent qu'il s'agit d'abord d'une commémoration





protestante. C'est l'histoire du protestantisme français qu'on célèbre là. Il doit donc y avoir, intégré à la cérémonie, un culte protestant. Le pasteur de l'Eglise Réformée de France de Florac revendique d'ailleurs l'exclusivité de son église pour assurer ce service.

- D'autres militent pour bien distinguer un temps religieux, marqué par un culte et un temps laïc. C'est d'ailleurs au cours de cette séquence-là de la commémoration que la chorale des hussards de la République est venue chanter l'après-midi du 9 septembre dernier. À ma connaissance, ils n'ont pas interprété de chants que le pasteur avait un temps préconisé de leur proposer. D'ailleurs l'histoire de ce site sous l'occupation nazie n'avait plus grand-chose à voir avec le protestantisme. Certes il y eut une résistance protestante locale à la persécution des juifs, et des protestants parmi les maquisards, mais pas plus à Champdomergue qu'ailleurs.





Maintenant pour ne pas tomber dans une petite concurrence entre protestants et laïcs et dépasser si possible une plate coexistence, on peut être attentif à quelques résonances fortes entre ces événements historiques et le temps présent :

- la commission avait envisagé, mais cela a été impossible de le réaliser dès 2010, de marquer ce lieu de souvenirs d'un rituel de résistance. Ce thème là traverse en effet, par le centre, les trois événements historiques. L'idée était de labourer et d'ensemencer ce champ que notre modèle de développement agricole a condamné à tout jamais. Il y a de la résistance aujourd'hui dans le désir de beaucoup de jeunes ou de moins jeunes adultes, de vivre ici en Cévennes, d'y conduire une activité respectueuse de l'environnement, de réhabiliter ce que les générations précédentes ont délaissé, d'accepter peut-être de vivre frugalement, voire dans la précarité, pour mener une existence choisie. Il y a de la résistance dans les efforts des élus et des professionnels pour garder les écoles,



les services publics, les communications, les activités qui permettent de vivre même si elles ne sont pas lucratives. Il y a de la résistance à refuser les modèles de consommation que le marché à régime financier nous impose : habiter des yourtes, organiser des circuits courts de vente ,

d'alimentation, mesurer ses déplacements, trier ses communications, vivre, à la marge, en rupture...

Champdomergue symbole de résistance pourrait sans doute concerner un public beaucoup plus vaste que les anciens combattants et les communautés protestantes locales.



●●●
Nguyen
Ngoc Sau
et Pierre
Daum
devant
la stèle
du camp
d'Agde



Du Pont à l'Altefage

En 1942, une petite centaine d'Annamites fut dirigée sur le Pont-de-Montvert. Ils allaient travailler comme bûcherons dans le massif du Bougès sur la forêt privée dénommée l'Altefage. D'abord logés au quartier du Chambon, sur le site du camping actuel et de la gendarmerie, ils occupèrent des baraquements qui avaient été construits en prévision de l'arrivée éventuelle de réfugiés.

René Mersadier se souvient ici des garçons redescendant au village après leur journée, une bûche sur l'épaule : ce bois allait servir de combustible pour la préparation des repas.

Bientôt, les responsables du camp décidèrent de faire procéder à l'installation de baraques au pied de l'Altefage, près du lieu d'exploitation de la forêt. Paul Chapelle, une vingtaine d'années à l'époque, participa à leur construction avec Robert Pelatan qui l'avait embauché. Quelques Annamites avaient été désignés comme manœuvres, pas très motivés selon lui. Deux bâtiments furent ainsi mis en place à la lisière du bois : dès lors, ces bûcherons auraient leur cantine et leur dortoir sur place.

Dans la forêt, sur cette coupe qui avait été achetée au comte de LAUBESPIN par un marchand de bois, il fallait un contremaître, quelqu'un qui sache « prendre le travail ». Léonce GUIN, le père de Fernand le garagiste, s'acquitta de cette tâche.

Le gazogène

Ce mot ne parle plus à grand monde aujourd'hui. Il ramène immanquablement aux années de guerre et d'occupation. En ces temps de restrictions et de pénurie, l'essence et le gazoil faisaient défaut. Il fallut trouver un produit de substitution afin de fournir aux camions, aux autobus et même aux voitures un nouveau carburant. Dès lors, on parla de véhicules équipés de gazogène et cela dura pendant les hostilités et au-delà.

Au départ, le terme de « gazogène » désigne un appareil destiné à produire un gaz par combustion incomplète du bois ou du charbon de bois. Il semble que le premier, réduit en lamelles de quelques centimètres ait donné de meilleurs résultats que le second et l'ait finalement supplanté.

Sur l'Altefage, il n'y eut pas de charbonnière du temps des Annamites mais seulement plus tard. En 1942, le bois était transporté à Génolhac, directement après exploitation.

L'Hermet n'était pas loin

Le bas de l'Altefage, la parcelle de Prat de Bletch, Fialouse... et déjà le village est en vue ! Nous en vîmes passer certains, pressés de découvrir le lieu et ses habitants, quelques-uns de ces Français disséminés ici ou là dans leurs montagnes.

Repérant le petit ruisseau, l'un ou l'autre saisit l'opportunité : pêcher des truites à la main, les accrocher à une petite branche de

vergne et les proposer aux autochtones. C'était une occasion offerte de se faire un peu d'argent, comme aussi de tenter de vendre une montre proposée à petit prix.

Dans leur cantonnement, à l'heure des repas, la soupe était maigre, parfois. On en parlait ici. Lucien répéta plus tard encore cette phrase : « "Il" les fait crever de faim ! » "Il", c'était celui qui, responsable de l'intendance, détournait, semble-t-il, l'argent alloué ou les denrées livrées à leur intention. Nous croyons nous souvenir que cet homme peu scrupuleux fut dénoncé et démis de ses fonctions.

Le temps de la débrouille

Ainsi, il arriva qu'un de ces jeunes gens vienne quémander de l'ouvrage à la ferme : du travail contre de la nourriture, tout simplement. Le garçon arrivait l'après-midi pour nettoyer l'étable et sortir le fumier. Il ôta ses sandales et travailla pieds nus dans la bouse et le purin. Puis il filait à la fontaine toute proche et se lavait avec soin devant le petit bassin de pierre. Il revenait à la maison, s'asseyait à table : devant lui beurre, saucisson, fromage de chèvre et une miche de pain de seigle. Il mangeait de bon appétit. Il était heureux. Sans doute revint-il plusieurs fois. Il veillait à ce que tout se déroule dans la plus grande discrétion. Craignant d'être surpris par un de ses compatriotes, il demanda qu'on ferme le portail de la cour afin de rester à l'abri des regards. Parenthèse émouvante à une époque où la sympathie n'allait pas de soi, en ces années sombres de la guerre.

L'été s'éloignait, l'automne était là et l'on arrachait les pommes de terre. C'était au champ des Cartades à Chanteloup, là-haut sur le plateau. Arthur s'y employait, aidé d'Abel, son voisin du lieu-bas. Et voici qu'un Annamite, passant par là, s'approche d'eux. Lui aussi voulait travailler. Marché conclu ! En fin d'après-midi, il repartirait avec un grand panier de pommes de terre... qu'il rapporterait vide le lendemain. Cette rencontre fut l'occasion d'un échange plutôt plaisant. Sachant que les Indochinois étaient généralement de petite taille, Abel – qui lui-même n'était pas très grand – apostropha en souriant le

jeune homme : « Hé, vous les Annamites, vous êtes petits... Hé, vous êtes pas grands dans votre pays ! » Piqué au vif, l'intéressé rétorqua : « Et toi, pourquoi t'es pas comme lui ? Hé, pourquoi ? » insista-t-il en désignant Arthur à quelques mètres de lui. Ses yeux vifs et malicieux éclairaient maintenant son visage. Son interlocuteur rappela plus tard, ses enfants s'en souviennent, que de leur côté les Indochinois avaient été surpris de découvrir des Français généralement grands et forts, à leurs yeux. Ainsi, leur miroir d'étrangers leur renvoyait une image de métropolitains largement méconnue jusqu'alors.

Enquête sur une courroie disparue

La vie suivait son cours en cette année 1942 quand un jour les gendarmes du Pont-de-Montvert montèrent à L'Hermet pour une tournée ordinaire. Rencontrant Victor, ils apprennent qu'un menu larcin a été commis la veille sous un appentis où il a l'habitude de ranger son char et son joug. En effet, il manque environ 80 cm de courroie à l'une des juscles, ces longues lanières de cuir noir qui servent à fixer le joug sur la tête des bœufs de travail.

« Tout va bien ? Rien à signaler ? » demande l'un des hommes en tenue. Victor les informe de ce petit méfait. Ils observent, s'approprient à faire un constat quand le paysan déclare qu'il ne souhaite pas donner suite.

Cent mètres plus loin, alerté par un voisin, un autre cultivateur découvre un délit similaire :

derrière le portail de sa cour, un morceau de courroie a également été découpé et emporté. Choqué, Cyprien décide, lui, de porter plainte ; poussé ou non par la maréchaussée qui est prête à diligenter l'enquête. Le voisin est requis comme témoin mais personne n'a vu l'auteur du délit. Serait-ce quelqu'un d'ici ? Impensable. En revanche, tout naturellement le soupçon se porte sur les Annamites qui parcourent souvent le village : la bande de cuir noir fixée à leurs semelles de bois les désigne d'emblée !

16 juin 1942 : rapport de gendarmerie

Les gendarmes Vital Urbain et Duquenne Paul rencontrent Monsieur Bonnet, 41 ans, commandant de la 50ème Compagnie de travailleurs indochinois, actuellement au Pont-de-Montvert :

« Presque tous les travailleurs portent des socques après leur arrivée du travail, déclare-t-il. Ces socques sont en bois et, au bout, il y a une lanière pour qu'elles adhèrent au pied. Ces travailleurs mettent parfois des vieux cuirs de souliers ou des morceaux de pneus. »

Puis c'est au tour d'Emile Siger, 29 ans, comptable de la 50ème Compagnie, actuellement au Pont-de-Montvert :

« Par mon travail, je me rends assez souvent dans les cantonnements. J'ai remarqué que des Indochinois fabriquaient des socques, mais à aucun moment je n'ai constaté qu'ils employaient du cuir de la qualité que vous présentez. »



Une revue des socques est organisée au cantonnement des travailleurs indochinois. Les caisses personnelles sont elles aussi visitées. Mais les enquêteurs ne découvrent aucune trace de ces fameuses lanières de cuir disparues à L'Hermet.

* Vraisemblablement, l'affaire en resta là.

Côté sud

La ferme Bonnet-Mazoyer était la mieux placée pour recevoir l'écho de ces bûcherons venus d'Asie. L'Altefage n'était guère qu'à une demi-heure de marche et le bétail pâturait souvent de ce côté. De plus, deux hommes – deux Européens – avaient pris pension là. L'un d'eux portait un nom étranger, un Polonais peut-être... Sans doute étaient-ils chargés d'encadrer les travailleurs indochinois.

Ici, les souvenirs ne manquent pas.

Les aînés de la famille, sept et six ans en 1942, rappellent ce jour où Rachel, leur mère, ayant jeté des épluchures de pommes de terre dans le pré, fut surprise de voir un jeune Annamite se précipiter pour les récupérer. Le cadet se souvient du fracas des troncs d'arbres tombant au sol après une descente vertigineuse tout au long de la pente aménagée à cet effet. Et un autre bruit, plutôt insolite, parvient encore à son oreille : celui de ce métal longuement mâchouillé par les vaches attirées sans doute par des traces de sel sur les boîtes de conserve abandonnées dans la décharge, à quelques mètres du cantonnement.

Baraquements du Pont-de-Montvert : un groupe d'éclairées protestantes (Union chrétienne des jeunes filles) en vacances, en 1941.



La petite épicerie de Marina

À l'heure où les Postes, les écoles, les gendarmeries et autres établissements sont menacés de fermeture ou carrément fermés, des petits commerces restent ouverts toute l'année. On ne les appelle pas des « services publics » pourtant ils assurent bien plus que le simple ravitaillement. Ils sont le cœur de nos villages, indispensables à notre vie sociale.

Qui se tient derrière ces comptoirs « par tous les temps »? Au printemps 2010, Marina a « relooké » sa petite épicerie. Opération commerciale... simple réaménagement des locaux ... défi de la propriétaire ?

Marina, qu'est-ce qui t'a décidée à faire faire des travaux importants dans ton magasin ?

J'ai repris le magasin il y a 18 ans . Maintenant, il était vieillot et le mobilier n'était plus fonctionnel. Il y avait nécessité de réaménager pour gagner de la place et pour avoir d'autres produits comme par exemple le surgelé.

Est-ce que tu as eu des aides financières ou matérielles?

Je n'ai pas demandé d'aides financières. Je ne sais pas si j'y ai droit mais les délais sont longs et je me suis décidée très rapidement. Par contre, j'ai eu des conseils de professionnels avec mon fournisseur en épicerie. Ils m'ont mise en relation avec une entreprise d'Aix-en-Provence qui fait des aménagements de magasins. Tout a été très bien calculé pour que les travaux soient réalisés rapidement du mardi au vendredi.

Quelle relation as-tu avec la CCI:

J'ai des propositions de formations mais ce n'est pas dans les périodes où je peux me libérer et je reçois de temps en temps de la documentation.

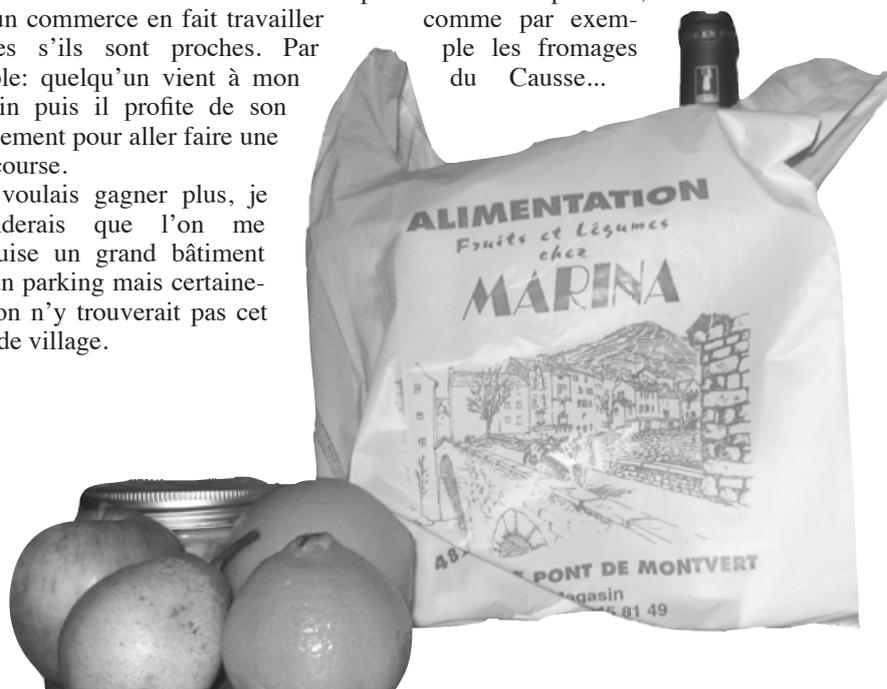
Dans un bourg comme le Pont de Montvert, il est important d'avoir tous les commerces. Est-ce que tu considères que ton épicerie est un service rendu à la population ?

Pour moi, il est important que les commerces ne soient pas éparpillés, qu'ils soient groupés autour de ce qui fait le charme du bourg. Les vacanciers recherchent cette ambiance de village et les habitants ont besoin aussi de lieux conviviaux. En plus, un commerce en fait travailler d'autres s'ils sont proches. Par exemple: quelqu'un vient à mon magasin puis il profite de son déplacement pour aller faire une autre course.

Si je voulais gagner plus, je demanderais que l'on me construise un grand bâtiment avec un parking mais certainement on n'y trouverait pas cet esprit de village.

Quels sont tes fournisseurs, comment tu fais pour le réapprovisionnement ?

Depuis 2 ans, je travaille avec l'entreprise Salomon qui commercialise les produits Casino. Je me sers d'un cadencier (crayon optique) pour les commandes, c'est très pratique, puis ils me livrent une fois par semaine. Il y a des fournisseurs qui ne veulent pas venir en hiver ou qui n'ont pas tous les produits, comme par exemple les fromages du Causse...



Mode d'emploi

Vous êtes âgés, il vous est difficile de porter votre sac ?

- Très gentiment Marina vous aidera

Vous avez oublié votre porte-monnaie ?

- En toute confiance, que vous soyez résident permanent ou vacancier, vous pourrez payer plus tard.

Vous avez un enfant à qui vous aimez confier les courses ?

- Chez Marina il sera en sécurité avec en plus toute l'attention d'une maman.

Vous êtes pressés, vous n'avez pas le temps d'attendre dans la file ?

- Passez commande par téléphone et vous n'aurez plus qu'à venir la chercher;

Vous programmez une animation ?

- L'épicerie sera votre relais pour la promotion avec affichage et en plus vous pouvez passer commande de produits. L'ensemble vous sera livré sans que vous ayez besoin de vous déplacer pour trouver tout ce dont vous avez besoin.

Que des avantages ? Certainement pas, il y a sûrement une différence de prix avec un grand magasin, mais dans cette petite épicerie, vous ne serez peut-être pas tentés par des produits dont vous n'avez pas besoin et en plus vous aurez moins de frais d'essence. Élémentaire, non ?

À la petite épicerie : «Je voudrais de tout, oui, de tout .»

À la petite épicerie,
on trouve de tout, oui, de tout
du sel, de clous, de la vanille,
du pain de seigle, du saindoux.

À la petite épicerie,
on trouve de tout, oui, de tout.
Et lorsque c'est la jeune fille
qui vous demande tout à coup :
«mon bon Monsieur, que voulez-vous ?»
on dirait que le soleil rit
entre les pommes et les choux,
dans la petite épicerie
où l'on a chaque fois envie
de répondre en tendant ses sous :
«Je voudrais de tout, oui, de tout .»

Maurice Carême





Avec l'entreprise Salomon je trouve les produits d'un très bon rapport qualité-prix.

Pour les fruits et les légumes, c'est Claude qui va les chercher à Alès. Il y va 2 fois par semaine en hiver avec le C15 et 3 fois en été avec le camion. Il part à 3 heures du matin et il est de retour à 6 heures. Le maraîchage vient directement des producteurs de la prairie d'Alès et, par exemple les pêches et les melons sont commandés directement aux producteurs de l'Ardèche. Mais pour autant, quand c'est le moment de la demande, par exemple pour les cerises, on est obligé d'en prendre ailleurs si on n'en trouve pas localement.

Comment tu organises ton travail, qui est très différent l'été de celui de l'hiver?

On a un grand flux pendant 2 mois et demi. En demi-saison c'est difficile de gérer les produits, surtout ceux qui périssent. En hiver la clientèle est assez irrégulière.

Maintenant, beaucoup demandent des produits bio, est-ce que tu peux en vendre?

Il n'est pas facile de s'approvisionner en produits bio. Ils peuvent venir de plus loin et sont plus chers.

Pour les sacs plastiques, j'utilise des sacs oxo-biodégradables qui se décomposent en quelques mois sous l'effet de la lumière et de la chaleur et qui utilisent de l'encre à l'eau. Les sacs en amidon sont biodégradables mais il faut beaucoup d'eau pour les fabriquer et l'encre est chimique.

Dans nos communes où les emplois sont rares, il est important de constater que tu emploies du personnel.

Pendant l'été nous sommes trois. Depuis un an j'emploie Brigitte toute l'année sur un emploi annualisé. En été, le magasin est ouvert tous les jours avec une tranche horaire très large et il est fermé le dimanche après-midi. En hiver, il est fermé tous les après-midis et les dimanches de janvier.

Des affiches de la C.C.I incitent les populations à acheter localement. Cette campagne a-t-elle un effet?

Heu... je ne sais pas...

Tu ne prends pas les cartes bancaires ?

Non, car pour moi les banques en profitent trop. La location de l'appareil est chère et si on l'achète on doit payer des frais de réparation s'il y a un besoin; On a bien sûr une garantie sur l'encaissement mais la banque prend un montant sur chaque facture et plus la facture est élevée plus le montant est élevé. On peut payer par chèque et pour les petits montants, il y a la possibilité de retirer du liquide au distributeur.



Lucile Pantel



Les services publics

Des formulaires de documents administratifs tels que demandes de carte grise, de certificat d'urbanisme, de permis de construire ainsi que d'inscription sur les listes électorales, sont téléchargeables en ligne.

Des renseignements sur le centre de loisirs «méli-mélo» (programme, tarifs horaires), la crèche multi-accueils «tourni'coton» et les écoles.

La présentation et l'offre de service de la Maison De l'Emploi et de la Cohésion Sociale, ainsi que du Relais de Services Publics «cévennes mont lozère».

Des informations sur le transport à la demande et sur les « Contrats Verts » de l'ASA-DFCI.

Le Vent des Bancel

actuellement 18 numéros du Vent des Bancel sont consultables et téléchargeables.

L'annuaire

les services d'urgence et de santé avec les horaires et contacts pour les services de la maison médicale, la pharmacie et la gendarmerie.

Un forum

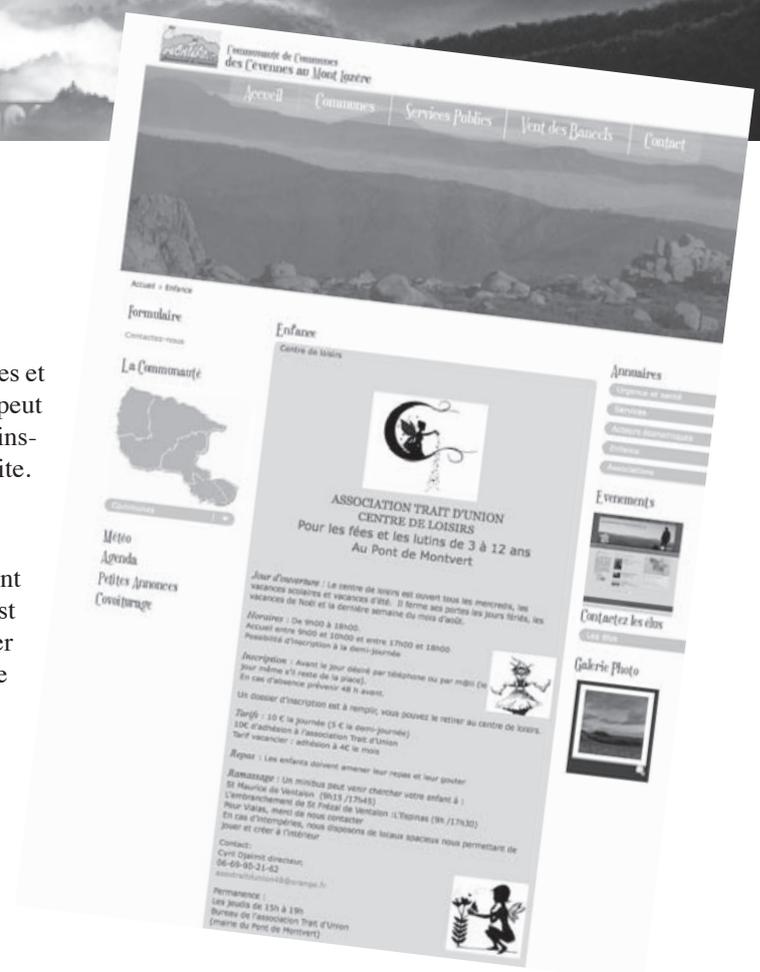
Il dédié aux petites annonces et au covoiturage où chacun peut déposer une annonce en s'inscrivant simplement sur le site.

Un travail de référencement est en cours sur le site qui est encore très difficile à trouver sur les moteurs de recherche tels que Google ou Yahoo.

Il manque aussi des articles pour certaines communes afin que le site reste vivant et dynamique. Ce manque sera, nous l'espérons, vite comblé !

Alors, venez nombreux sur :

<http://www.cevennes-mont-lozere.fr>
et faites passer l'information !



Camille Debierre

حالت !
(dégage)

Poème écrit après l'explosion de la Tunisie et le déclenchement du «Printemps arabe».



Ils nous ont rendu le soleil

Ils, la Jeunesse, les peuples arabes.

**le miroir de nos certitudes
ils l'ont retourné vers nous
pour que nous les regardions
pour que nous nous regardions
pour se découvrir eux- mêmes**

et ils ont dit dégage

Notre silence étourdissant !

Oui ce sera peut-être long peut être difficile

Mais rien ne sera plus comme avant !

Ni pour eux

Ni pour nous

Le soleil s'est levé

**Là où personne ne l'attendait au sud !
choukran !**

■
Annah Lantieri

Un còp èran los buòus de Pascas

*Aquesta an coma de costuma,
la tradicion s'es mantenguda :
los buòus de Pascas son tornats.*



A Lo 30 març de 2003, los paísans del Mont-Losera avián presentat un vintenat de buòus . Dempuèi, cada annada, los buòus de Pascas son al rendètz-vos quinze jorns davant Pascas. Son de bèstias de raça Aubrac (de qualitat excepcionala, elevadas segon un quasèrn de cargats menimós), que tres ans durant, fan res, levat, pasturar dins la melhora devesas, manjar lo melhor fen, las melhoras cerealas, romiar e cagar. Resulta : de buòus pomponats, plan pinchinats, plan cuèissats, plan espaltats amb de mesuraments impressionants e un pes a virar lo sen de totes las bassaculas : 900, 950, 1000 quilòs. De que far l'orguèil dels paísans d'aicí qu'an raviscolat de bestias qu'avián cujat doblidar.

Pamens un còp èra, los buòus de Pascas èran presents mas ça qu'a cambiat es lor vida.

Ièu ai totjorn vist un parelh de buòus a l'ostal ; lo paire los cromptava borrets (1an) a las fièras de Lachamp, Laissac o Laguiòla. Un còp acostumats, èran crestats (a la debuta aquò s'èra nòstre oncle Adrian Rós de Mongròs qu'èra un especialista : en mai de paísan èra crestaire de braus).

Passavan una annada tranquilla, mas a tres ans la recreacion s'acabava : lo dreïçatge començava. Quanta creva-doïra ! I calí tornar cada annada per que los gardavian pas sovent qu'un an .

La bèstia, lo primièr còp que se vesia la testa prisonnièra, estacada amb des jusclas al jo, devenia coma gauga ; urosament que de l'autre costat un mèstre buòu èra aquí que coneissia la canson. Pauc a pauc cadun s'acostumava e un jorn, los dos tresens (buòu de tres ans) èran junts ensems ; mas aquò se fasiá pas a l'azard ! No, las bèstias son coma los òmes : n'i an que son drechieras e d'atras esquerrièras ; nosautres disiam primièr laç e second las ; pels còps n'i avian qu'èran contrariats coma los enfants. Lo laç definit, lor primièra boada èra de tirassa un aubricèl, un arbrilhon e puèi, chauc pauc a chauc pauc, los atelavian al carri. Ara lo parelh de buòus era madur. Los avián batejats

Le 30 mars 2003, les paysans du Mont-Lozère avaient présenté une vingtaine de bœufs : depuis, chaque année, les bœufs de Pâques sont au rendez-vous, quinze jours avant Pâques. Ce sont des bêtes de race Aubrac (de qualité exceptionnelle, élevées selon un cahier des charges très précis) qui, pendant trois ans, ont paressé, excepté le fait de pâturer les meilleures devèses, de manger le meilleur foin et les meilleures céréales, de ruminer et .. de déféquer. Résultat : des bœufs choyés, au poil soyeux, bien cuissés, avec de larges épaules, dotés de mensurations impressionnantes et un poids qui «destimbourle» toutes les bascules : 900, 950, 1 000kg. Cette réussite fait l'orgueil de nos paysans qui ont ressorti ces bêtes de l'oubli.

Pourtant les bœufs de Pâques, autrefois étaient présents mais ce qui a changé, c'est leur mode de vie.

J'ai toujours vu une paire de boeufs à la maison ; mon père les achetait taurillons de un an, aux foires de Lachamp, Laissac, Laguiòle. Une fois habitués, on les châtrait (au début c'était l'oncle Adrien Roux de Mongros ; c'était un spécialiste : il était paysan mais aussi castreur de taurillons et de taureaux).

Ensuite ils passaient une année tranquille mais dès trois ans, finie la récréation : Le dressage commençait. Que de suées ! Et il fallait recommencer chaque année car nous ne les gardions qu'une année.

Les bêtes, la première fois qu'elles se voyaient la tête prisonnière, scellée par des sangles au joug, devenaient comme folles ; heureusement que de l'autre côté un maître bœuf tempérait. Peu à peu chacun s'accoutumait et un jour, les deux tersens (bœufs de 3 ans) étaient joints ensemble mais cela ne se faisait pas au hasard : non, les bêtes sont comme les hommes, il y en a qui ont le port à droite, d'autres à gauche ; nous disions ce bœuf est du premier «laç», celui-là du second. Parfois certains voyaient leur «laç» contrarié comme on le rencontre chez les enfants. Le «laç» bien défini, le premier essai consistait à leur faire tirer, un arbrisseau, un arbuste et peu à peu ont passait au char.

La paire de bœufs commençait à progresser. Entre temps on les avait baptisés ; souvent les mêmes noms revenaient : Baissou



sa crompa lo maselièr esperava aquela setmana de Pascas per presentar al mond aquelas bèstias, las melhoras del terraire; de bestias que pesavan entre 750 e 800quilòs.

E puèi un jorn de 1958, los buòus mecanics, los tractors arrivèron: aquò foguèt la fin dels buòus, dels roards. Vacas, vedèls, brotards, borrets, vedèlas pasturèron dins las devesas; lo buòu èra devengut rare. Manjava pitaça mas serviá en res alara que las vacas son plenas d'avenidor.

Calguèt esperar las annadas 2000 per tornar trovar dins lo terraire, amb l'ajuda del Pargue Nacional de las Cevenas, lo buòu de Pascas e sa tradicion tota.

■
Alan Pantel

confiance.

Fier de cet achat, le boucher était pressé de présenter ces bœufs, les plus beaux du pays qu'il disait : ils pesaient alors à quatre ans de 750 à 800 kg.

Et puis un jour de 1958, les bœufs mécaniques, les tracteurs, sont arrivés ; la fin des bœufs, la fin des «roards» était annoncée. Vaches, veaux, bourets, brotards, génisses occupaient les pâtures ; le bœuf devenait rare. Il consommait, mais ne servait à rien alors que les vaches étaient porteuses d'avenir !

Il fallut attendre les années 2000 pour retrouver, avec l'aide du Parc National des Cévennes, le bœuf de Pâques et toute sa tradition.

■
Alain Pantel

«La Centrale» d'Elisabeth Filhol

Il est bien connu qu'intérimaire n'est pas un métier mais bel et bien une fonction jetable : l'homme s'y dilue, n'apparaît qu'en filigrane derrière la précarité de la tâche. Quand, de surcroît, on est comme Yann intérimaire dans le nucléaire et nomadisé par force, il arrive que la peur de la précarité fasse qu'on veuille préserver à tout prix son travail aux dépens du bonhomme. C'est là toute la trame du livre «La centrale» d'Elisabeth Filhol, née à Mende le 1er mai 1965.

Ouvrier dans l'automobile, licencié pour raisons économiques, après une formation théorique de quelques jours et un entraînement sur simulateur, Yann traverse la France, d'une centrale nucléaire à une autre pour accomplir son travail de maintenance des réacteurs nucléaires. Il multiplie les contrats d'intérim aux confins de l'hexagone. Ils sont comme lui des milliers à sillonner la France en quête d'un nouveau contrat. Ces invisibles anonymes sont là parce qu'ils n'ont pas le choix, acculés à vivre une vie calquée sur le rythme des embauches, de sous-traitance en centrale, «au gré des arrêts de tranche». On cherche le travail là où il est, quitte à se mettre en danger. Le goût du risque confinait ici à la dépendance.

Yann est là pour trois à quatre semaines. Son quotidien : Les trois-huit, le sale boulot et une seule obsession : « la gestion de la dose », à savoir « vingt millisieverts », «Ce que chacun vient vendre c'est ça, vingt millisieverts, la dose maximale d'irradiation autorisée sur douze mois glissants», comme une tension qui traverse de bout en bout du livre et qui nous laisse presque au bord de l'implosion. La menace omniprésente de l'irradiation et de la surexposition plane en permanence. Dans une centrale, quand on est intérimaire, on risque sa peau pour travailler. La conscience du danger est au cœur. Le seuil critique atteint peut sonner le repos forcé et les irradiations fatales vous mettre hors circuit. Tout peut basculer en une seconde. Toujours donc cette obsession des seuils fixés à ne pas dépasser, la peur de la faute, la pression qui gagne, un manque de vigilance, le stress que le dosimètre s'emballe, les jambes flageolantes et la tête irradiée, le médecin qu'il faut consulter, l'attente du diagnostic comme un couperet. Et derrière tout cela le spectre du chômage.

En tant qu'intérimaire, Yann compose, accepte son sort, tente de lui trouver des circonstances atténuantes, mais il l'interroge, aussi, le remet en question, douloureusement. Il souffre des déterminations qui font qu'il est là, dérisoire jusqu'à n'être plus que de «la chair à neutron». Impossible pour Yann de casser cet engrenage, on bosse, on vit. C'est un intérim de plus et le seul avenir que l'on puisse deviner, le seul lot à gagner, la reprise d'un nouveau chantier comme une sorte de panier garni.

«Habillé en tenue de Mururoa » comme en tenue de sacrifice, c'est pour lui aussi un jeu de trompe-la-mort. Ceux qui travaillent là sont des extraterrestres saisonniers. Il y a ceux qui remplissent et ceux qui calent. D'un côté les statutaires sédentaires et de l'autre les vacataires nomades. Un monde masculin très hiérarchisé. Par nécessité Yann ne veut pas perdre son travail. Allez, il faut

y retourner, maintenant... Sinon, pôle emploi. Alors comme les autres, il rempile ailleurs.

On n'arrive pas par hasard, à la Centrale. C'est un lieu invisible, un organisme vivant branché sur l'eau du fleuve. Un monde de silence et de crainte, d'attirance et de répulsion. La centrale dans le livre s'impose d'emblée, hypnotique et dérangeante. «Dans le réacteur, on travaille à plusieurs, on n'a que dix minutes, on échangera à peine trois mots avant d'entrer». Un pur face-à-face avec l'atome, tantôt tête-à-tête, tantôt duel. Un concentré des relations ambiguës que Yann entretient avec le danger.

Dans le livre d'Elisabeth Filhol, la description minutieuse de la Centrale, de ses sas, de ses composants donne presque le vertige colossal, le tout pêle-mêle, dans un bric-à-brac qui multiplie les structures du danger et du néant.

La centrale vue de l'intérieur par les yeux de Yann, à la fois massive et fascinante, captive tout autant qu'elle effraie. Un monstre de béton froid, diablement complexe, et sans affect. L'approche de la zone confinée, réservée aux employés « directement affectés aux travaux sous rayonnements », à cet endroit impénétrable où l'accès au cœur de la combustion atomique ressemble à une piscine d'eau pure. Autant de plongées en apnée dans le cœur dévoreur de l'atome.

L'emprise mystérieuse de cette zone où seul un badge magnétique permet l'entrée. Matricule anonyme en tenue de cosmonaute, bardé comme un soldat de l'atome. Mais ici, on est dans la tête de Yann, un jeune homme avec son corps, ses gestes, ses nerfs, son esprit, son âme, ses sensations, son imagination, ses impressions, ses souvenirs, ses pensées. Avec un intérieur et un extérieur, et les raccords souvent difficiles entre les deux, quand la dose menace par exemple. Avec cette écriture, nous ne sommes pas seulement au cœur d'une centrale nucléaire mais au cœur du personnage, là où il est souverain, là où il échappe à toute définition réductrice. En ancrant le point de vue du récit dans cette intériorité, l'intérimaire Yann, en même temps qu'un personnage singulier et attachant, devient un double de chacun.

La centrale ne commet pas l'erreur de dramatiser l'absurdité du travail, de le séparer de la résignation avec laquelle il cohabite dans les têtes.

Le récit progresse en spirale de la périphérie vers le centre. Partant de quelques vies anodines d'intérimaires du nucléaire, il progresse vers l'oeil du cyclone : un endroit calme, la clarté enfin découverte d'où comprendre la marche dangereuse du monde et du temps.

Christophe Blangero



Fraissinet conseil municipal du 9 février 2011

Tous présents sauf Marie Lion
et Eugène Durand excusés
Secrétaire de séance : Christelle
Folcher

Adoption du compte rendu du
dernier conseil municipal du
07/12/10.

Demandes de construction :
Eliane Debière a eu l'accord
pour son permis de construire
au Viala. Nous allons faire une
demande de viabilisation à
Francis Rouvière. Les travaux du
Viala seront mis dans les projets
du budget 2011. Camille Debière
a obtenu un refus du CU. Patrick
et Agnès Pantel ont un projet de
construction de local saisonnier
à Runes. Jean-Pierre propose
une entrevue avec le pôle de
Florac pour régulariser tous les
dossiers.

Taxes de séjour : Jean-Marie
se rendra à la réunion du pays
Cévennes au titre de la commune
le 10/02/11. On revient à une taxe
de séjour au réel.

Déneigement : Les chaînes de
chasse neige sont achetées et
posées. Pas de solution trouvée
pour les problèmes de chauffe-
urs. On attend fin mai (date
de fin de contrat) pour rediscu-
ter avec les chauffeurs. Alain
Molines pourrait être sollicité en
cas de fortes intempéries pour
dénéiger ou mettre de la pouzzo-
lane sur le bas de la commune
avec son matériel.

Incendie à la Brousse :
Didier Daudé a pu rentrer chez
lui mais Bénédicte est toujours
relogée. Il y a beaucoup de répa-
rations : réfection de cloisons,
peintures, plafond, conduits des
poêles.

Tous les artisans sont prêts à
intervenir mais nous n'avons pas
encore l'accord de l'assurance.

Un courrier sera envoyé à tous
les locataires de la mairie afin
qu'ils nous envoient un certificat
de ramonage et d'assurance.

Mise en souterrain basse
tension : Plusieurs devis
ont été envoyés pour Runes,
Finialettes et Fraissinet. Nous
prévoyons d'inclure les travaux
de Finialettes dans le budget
2011.

Tarifification AEP et
Assainissement : Après débat,
le forfait de 47 € pour les habi-
tants du Viala utilisant la station
d'épuration mais pas l'eau pota-
ble, va être supprimé et à la place
il y aura une facturation de 10
m3 minimum d'eau et d'assainis-
sement. Par délibération, toutes
les anciennes délibérations sur
l'eau sont annulées.

Questions diverses :

- Adhésion à AGEDI (logiciel
comptable associatif) Accord
de tous les conseillers par
délibération

- Projet du Pré du Moulin :
Demande d'accord de finance-
ment. Jean-Pierre consulte le
sous préfet. Si la commune peut
porter le projet, elle le fait, sinon
transfert à la Communauté de
commune pour le réaliser.

- Maison de Marie : Attribution
de financement par le conseil
général. Attente de finance-
ment de la part de la région et
de l'Etat.

- Travaux de rénovation du
temple au Pont : Décision d'une
aide attribuée par la mairie (au
budget 2011).

Divers : Mises aux normes des
captages, en attente d'un arrêté
préfectoral.

Schéma d'assainissement : le
dossier est terminé.

2 (ou 3) agriculteurs de Runes
souhaiteraient avoir de l'eau du
côté de la cascade. Demande
de devis à intégrer dans le
budget 2011 (sous réserves de
faisabilité).

Intervention du SIVU et du
maire de Fraissinet pour le
maintien des 4 classes au Pont
Demande de subvention de

300 € pour la fête des pâtura-
ges, à débattre au budget 2011.
Les panneaux de Runes (pour le
signalage de la cascade) sont
enfin en cours.

Il faut faire un point sur les
lampadaires de chaque village.
Chaque conseiller se chargera
de répertorier les lampadai-
res défectueux de son village,
ensuite Nils coordonnera les
travaux auprès du SDEE, après
avoir récupéré les plans de
chacun.

La commission tourisme se réu-
nira pour boucler le dépliant
dont Nils a fait une ébauche.

Il n'y a pas de borne à incendie à
Racoules et à Finialettes. Il faut
trouver une solution car il n'y a
pas assez de pression dans le
bassin actuel de Racoules. Bruno
Ramdane propose de venir expli-
quer les problèmes rencontrés à
un prochain conseil.

Fin de séance 00h15.

Fraissinet conseil municipal du 9 mars 2011

Conseillers : tous présents

Auditeurs libres : Cécile et Cyril
(Finialettes)

Invités : Sophie Pantel et
son remplaçant (élections
cantonales)

Secrétaire de séance :

Marie Lion

Approbation du compte rendu
du dernier conseil municipal du
9 février 2011.

Urbanisme : Entente sur le fait
qu'il faut réaliser un document
d'urbanisme, pour éviter les
refus ponctuels par la DDT. Au

Viala, le terrassement du terrain
d'Eliane est fait. Constructions
en cours sur 3 autres lots. Il n'y
a pas d'orientation architecturale
imposée, (demande de Marie
Lion) car la DDT instructrice
des autorisations applique le
Règlement National d'Urba-
nisme .

Travaux de la commune : le
mur du Viala est fini, celui
de Plaisance est en cours.
Programme de voirie : pro-
blème d'écoulement des eaux au
Viala ; on garde le programme
initial sur le Viala + 3 grilles
sur 3 aqueducs urgents à réaliser
et on réalise la voie de Racoules
de la RD aux bâtiments agricoles
(en dehors des travaux d'enfouis-
sement EDF). Au Viala on finira
la route quand les travaux des
constructions seront achevés. Le
mur derrière la maison Roure se
décolle : joints + béton à infil-
trer : une étude est demandée
au Pôle territorial de Florac et
les travaux feront l'objet d'un
programme spécifique. Un devis
sera demandé pour un mur à côté
du Bâtiment neuf de la CUMA
(4m de ht sur 6+8m de lg envi-
ron, en banché + drain). Projet
Touristique Runes la Brousse
(relance Sophie Pantel).

Charte forestière : peu des tra-
vaux retenus en priorité ont été
réellement réalisés ; le projet
de Mallebrières en priorité 3 a
donc une chance d'être main-
tenant retenu. La maîtrise
d'ouvrage reste aux communes.
Propositions à venir : chemin du
bas de Racoules (Alain Molines,
Thierry Rouméjon), chemin
des bois à Finialettes (Henry
Commandré), chemin de Runes
au Bois, et de Runes vers La
Brousse à Runes

(arrivée de Sophie Pantel &
co.)

Financement du temple du
Pont de Montvert : accord sur
le principe d'une aide de la
commune, à budgétiser en avril
2011. Travaux prévus : toiture
refaite (lauzes), plafond en bois

et propose à l'association les Amis du Livre d'organiser ce jour là une activité.

Sictom

À Florac, création d'un nouveau centre de traitement des déchets toxiques et d'un composteur collectif.

Profils de baignade

Signature d'une convention avec le sivom grand site des Gorges du Tarn homologuant deux sites, la Plagette et Sous le Pont, pour un montant de 600 € afin de respecter l'obligation légale qui nous incombe en la matière

ONF Champlong du Bougès

Un gîte créé sur le site, la municipalité répond à la proposition de l'ONF de s'en occuper (réservation, accueil, ménage) moyennant 50 % du chiffre d'affaire et la mise à disposition du bois de chauffage. Par ailleurs, la possibilité d'implanter sur ce site le projet de découverte astronomique couplée avec les gîtes est envisagée par le conseil municipal. L'ONF est d'accord pour participer au comité de pilotage

AVAP

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine devant remplacer d'ici 5 ans la ZPPAUP sinon celle ci deviendra caduque. La municipalité souhaite en profiter pour renégocier certains points de la ZPPAUP

L'Association Stevenson

Remercie la mairie pour l'aménagement des locaux, la prise en charge des factures téléphone et internet cette année. L'action de l'association a attiré tout au long du chemin en 2010, 6142 randonneurs et a généré un chiffre d'affaire de 2.8 millions d'euros.

Le conseil décide d'entériner le principe du maintien de la subvention (pour mémoire en 2010 : 1200 euros) s'accompagnant

d'une aide concrète, gratuité du local, tel et internet pour 2011.

la Communauté de Communes a validé l'idée d'une maîtrise d'ouvrage déléguée entre la communauté de communes et la SA lozère habitation pour la construction du nouveau casernement de gendarmerie sur le pont ainsi que le bail emphytéotique pour la gestion à l'issue de la réception du chantier.

- Au secrétariat de la communauté, Myriam Fort remplace Alain Ventura (retraite).

- Le projet lithothèque dans un premier temps ancré au dessus de Finiels se déplace vers Saint Maurice de Ventalon.

- Difficultés de la SCIC « bois demain ».

- Alain Jaffard et Camille Lecat sont nommés représentants au Pays Cévennes pour le SCOT. Projet lieu accueil ados sur la commune et « trait d'union »

Les jeunes refusent le local proposé par la commune de Fraissinet. le conseil propose d'envisager la possibilité d'aménager le dessous de l'écomusée et en attendant propose de mettre le gîte communal à disposition pendant la période creuse.

Trait d'union souhaite que le Centre de Loisir Sans Hébergement (CLSH) soit signalé aux touristes et visiteurs par une signalétique appropriée dans le village et qu'au camping, les agents de la commune informent les touristes avec enfants de l'offre du CLSH.

La cure :

La communauté de communes fait une nouvelle proposition d'achat de la cure au diocèse.

Litige juridique/Taxe de séjour

La commune a attaqué le Pays Cévennes au tribunal administratif au sujet de la décision du Pays Cévennes d'instaurer une taxe de séjour à l'échelle du pays

Le mémoire en défense du pays (cabinet parisien) nous est

parvenu, la commune doit répondre avant le 20 décembre.

En cas de rejet de notre demande, la commune sera condamnée à 3000 euros de frais de procédure ; néanmoins, la commune estimant le territoire floué et le non respect démocratique de son vote au sein de la communauté de communes décide à l'unanimité de ses membres de continuer ce combat.

Les Accrochés

demandent l'autorisation d'installer de nouveaux équipements, la DDCSPP a confirmé la possibilité que ces équipements soit réalisés par des bénévoles à condition de respecter les normes en vigueur qui ont été signifiées par courrier à l'association. La commune a commandé une visite d'un organisme certificateur et attend de la part de l'association un calendrier des travaux.

Travaux

Tarifs de raccordement au réseau tout à l'égout, 400€ par branchement, idem pour pose nouveau compteur ou niche à compteur extérieure.

Accès église ; ABTravaux interviendra à compter du 7 ou 8 décembre.

Réseaux sur le quai. SLE arrête le 16 au soir. Reste à faire la rue des jardins, les abords de la mairie et de la poste, le départ de la rue de la jallerie. Les travaux reprendront en 2011. Maurice est mandaté pour rencontrer les propriétaires des maisons où il y a des difficultés à régler

STEP : dernière réunion le Jeudi 2 décembre après midi. Il a été décidé de demander :

d'une part à Philippe Roure de reprendre la canalisation du WC, de reprendre la peinture grise lavable, et l'aération du local.

d'autre part à FB Procédé et Sévigné, de traiter la chainette de capot du dégrilleur, les fixations des sacs plastiques de récupération, le système de stabilisation du dégrilleur avec vis sans fin

et de replanter au printemps les roseaux manquants.

La prochaine réunion aura lieu le 16 décembre après midi et nous espérons pouvoir lever les dernières réserves.

La Vayssière, réticence du conseil municipal à l'idée de boucher un béal pour faire un parking.

Rieumal, demande de Rivera acceptée. Pour le chemin Stevenson, un devis sera demandé à Alain Molines qui fera peut être simultanément le chantier Rivera.

Réservoir d'eau de Grizac Maurice Plagnes a envoyé les photos avec les trois points de fuite aux entreprises concernées.

Mur du Cros. Un devis sera demandé à Yves Servières et à deux autres artisans.

Enfouissement des réseaux à Montgros, relance de France Télécom à la fois de la mairie et du SDEE sans succès pour le moment.

Pré Platon

L'appel d'offres pour la réalisation des maisons a été publié, un fournisseur de gaz propose l'installation d'une cuve collective, le raccordement étant offert et l'utilisation n'est pas obligatoire, les futurs propriétaires peuvent opter pour un autre type d'alimentation de leur chaudière.

Le label THPE exige d'avoir recours soit au gaz soit à l'électricité pour le dispositif collectif. Les sorties de cheminée sont prévues

Le chantier des réseaux se passe bien

Demande de Monsieur Albaric d'occupation de l'espace public. Accordée contre règlement de la somme annuelle de 10€ par mètre carré, tarif en vigueur pour les commerçants

Passerelle Ecomusée Pré Platon.

Une étude géotechnique doit être réalisée sur les emplacements

extérieure permettant ainsi le passage plus facile du matériel et le passage sécurisé des enfants. La mairie a donné son accord.

- L'enclos des ânes :
Suite à la volonté de Jean Camus de ne plus s'occuper de l'enclos des ânes, le conseil a décidé de le mettre à disposition de l'OT et des différents prestataires de tourisme, charge à eux de s'en occuper. Une délibération a été prise dans ce sens ; la mairie s'engage toutefois à faire les travaux nécessaires.

- Gîte de Champlong du Bougès :
L'ONF souhaiterait que la commune prenne en charge la gestion de ce gîte, à savoir les réservations, le ménage, les états des lieux et l'accueil. La mairie est d'accord à condition d'obtenir 50% des recettes.

Les travaux 2011 :

- travaux d'assainissement dans le village :

Ces travaux sont pratiquement terminés depuis le 21 janvier 2011. Les tests caméra et de compactage ont été réalisés dernièrement après le passage de l'hydro cureuse ; les résultats sont positifs. Le nettoyage et la purification du réseau AEP ont été effectués avant la remise en service.

Les branchements eaux usées et AEP du quartier de la Grand rue au niveau de la maison « Breton » ont été refaits et au printemps, nous réaliserons le reprofilage ainsi que les enduits bicouches des parties abîmées lors des travaux. Le parapet du quai actuellement démoli va être rapidement reconstruit.

- PVC 2011 : SDEE

En 2011, nous souhaitons réaliser les projets suivants :

-goudronnage de la rampe de l'Hermet,

-goudronnage et reprofilage de la VC du Merlet (2 tronçons),

-réalisation d'une rampe béton

à Grizac,

-dégagement des blocs rocheux sur la VC de Villeneuve,

-réalisation d'un mur en maçonnerie au pré Platon

Le montant total des travaux s'élèvera à 34000€ HT, à confirmer en fonction de l'enveloppe et des demandes des autres communes.

- accès église :

L'entreprise AB Travaux de Florac interviendra à compter du 21 février.

- travaux de maçonnerie :

L'entreprise S et B de Florac a été retenue après consultation pour la réalisation d'un mur au « chemin des ânes », d'un escalier en pierre rue « Pelatan-Gargalo », de la reconstruction du mur de soutènement du parking du temple.

L'entreprise SARL Chapelle de Cocurès a été retenue après consultation pour la réalisation d'un mur au niveau de la rampe d'accès du lotissement de la Barthe.

- pré Platon :

La publicité des appels d'offre pour les maisons a été réalisée. L'entreprise Llorens de Villefort termine actuellement les réseaux secs et humides de ce lotissement. Il reste à réaliser le nivellement de la voie d'accès, les maçonneries (mur en gabion) et diverses finitions (décaissement, purges). Le montant de ces travaux supplémentaires est de 177897€ HT. Le prix a été fixé comme suit :

Prix de base : 45 €

Prix 45% : 20,25 €

Prix 1/3 : 15 €

(délibération prise en l'absence de Catherine Pantel et François Folcher).

Le projet de la passerelle lié à cette réalisation est en cours : l'appel d'offres concernant l'étude géotechnique du bord du Rieumalet est lancée ; le lot contrôle technique des travaux sera réalisé par l'entreprise APAVE pour un montant de

1700€ et le lot SPS (sécurité prévention santé) est donné à SARL SPS Lozère pour un montant de 900€.

- temple :

Concernant les travaux de réparation du temple, un chaînage périphérique sera réalisé ce qui permettra de refaire la toiture d'origine en lauzes, les menuiseries extérieures seront remplacées à l'exception des deux portes d'entrée, les tribunes et leur garde corps seront faits dans les normes, le plafond sera réalisé en lambris et non en placo-plâtre (sans peinture au plafond) et les circuits électriques ainsi que la sonorisation seront refaits entièrement que la pose d'un coffret électrique à l'extérieur.

Le montant total de ces réalisations est de 206.000€ HT.

Le conseil presbytéral a eu connaissance de ces précisions techniques.

La somme recueillie suite à l'appel de dons pour la réalisation de ces travaux s'élève actuellement à 9640€.

La commune de Fraissinet de Lozère est sollicitée pour une participation.

Des recherches concernant la propriété du Temple ont été effectuées en partenariat avec les archives départementales. Il en ressort que la commune en serait propriétaire.

Questions diverses :

- les investissements 2011 : le mur de l'église, la porte de la crèche, le dossier passerelle, le petit patrimoine (Salariaux, le Cros), la barrière à la Moline, l'éclairage du stade, le temple, le site internet, le programme voirie, le dossier AEP pour les bâtiments de Yves Elie Laurent.

- Carte communale : le projet a été validé (extension pré Platon, Fontchaldette, au dessus de l'écomusée, Rieumals, Finiels)

- Yves Elie Laurent informe le

Conseil Municipal d'un projet de rencontre entre plusieurs associations début mars sur un thème choisi avec un intervenant ; premier thème : les fleurs de Bach.

- Les travaux du camping sont en cours de finition.

- Stage de formation ABPS : un courrier de remerciement a été envoyé ; cependant, malgré les différentes aides de la mairie (gîte, repas, fouille) le mur du Cros n'a pas été fini et reste donc à la charge de la commune. Pour cela, les chantiers de formation n'auront pas lieu en 2011. Le Conseil municipal regrette que les murs urgents pour la commune n'aient pas été retenus.

- Demande de Thierry Roumejon de cadastrer une route communale à l'Hermet qui pose des problèmes pour sa déclaration de surface à la DDA. La Mairie donne son accord. Ce sera à faire avec les autres régularisations.

- Toujours pas de réponse en ce qui concerne la taxe de séjour et le recours devant le tribunal administratif.

- Bibliothèque : Le placo, l'électricité, le chauffage sont faits. La peinture et les sols sont en cours. L'inauguration aura lieu dans le courant du mois de mars.

■

favorablement sur ces statuts, que soit ajoutée à l'annexe dans le chapitre « Contraintes d'aménagements », la phrase suivante au paragraphe 2 : « Toutefois la circulation généralisée de véhicules à moteur, autres que résidents et exploitants, restera interdite sur toute la longueur de la voie, à l'exception des parties déjà goudronnées ». Une délibération est prise dans ce sens.

- Délibération pour renouvellement de la ligne de crédit de 30.000 €.

Les conseillers délibèrent à l'unanimité pour renouveler la possibilité de recourir à cette ligne de crédit à hauteur de 30.000 €.

Questions diverses

- M. le Maire fait un bref résumé de la réunion à laquelle il a été invité à la communauté de communes de la Vallée Longue et du Calbertain. Il s'agissait du rapport de mise en conformité des captages des communes de cet établissement, réalisé par le cabinet « Aqua Services » qui gère le même dossier sur notre commune. Nous sommes en effet concernés par deux ressources en eau que nous utilisons en commun d'une part avec Saint Privat de Vallongue (Vimbouches) et d'autre part avec le Collet de Dèze (Pénens). Les conclusions sont conformes aux termes des conventions existantes relatives à nos besoins en eau.

- Erwin WARMERDAM fait part au Conseil des démarches qu'il a effectuées concernant une éventuelle acquisition de « défibrillateurs » par la commune. Il avait été en effet envisagé l'achat de 3 défibrillateurs qui auraient été répartis sur le territoire. Or il s'avère que cet équipement (d'un coût élevé : 5.500 € H.T.) n'est pas adapté à la région. Il faut en effet se trouver à moins d'¼ d'heure de distance pour que ces appareils (qui par ailleurs doivent rester en permanence

alimentés en électricité) soient efficaces. Vu la disposition des hameaux, on ne pourrait servir de façon équitable l'ensemble de la population. L'idée est donc abandonnée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

Saint Maurice conseil municipal du 8 octobre 2010

Absent excusé : Serge SANCHEZ.

DELIBERATIONS :

Groupement de commandes SDEE :

Le conseil approuve la convention du groupement de commandes qui autorise les gros travaux de voirie.

Assurance statutaire Centre gestion :

Le Maire décide de souscrire à une assurance garantissant les frais laissés à sa charge à l'égard du personnel pour les assurances statutaires.

Subvention aux associations :
Foyer rural Passe Montagne : 200 €

Tournicoton : 300 €

Des remerciements suite aux subventions sont parvenus à la Mairie.

Indemnité percepteur :
243.47 € pour l'indemnité de gestion et 30.49 € pour l'indemnité de budget. Le conseil délibère favorablement à l'attribution de ces indemnités à M ; le Percepteur.

Taxe assainissement non

collectif SPANC:

À la suite d'une convention pour le recouvrement des redevances d'assainissement non collectif sur la commune, le conseil délibère pour intégrer aux redevances une taxe d'assainissement forfaitaire de 15 € pour les usagers qui ne sont pas raccordés à un réseau public.

■ Tarif de l'eau 2011 :

Le tarif actuel étant en accord avec les possibilités d'aides maximum du Conseil général en matière d'AEP et d'assainissement, le conseil reconduit pour 2011 le tarif voté en 2010.

Elections déléguées :

Le conseil prend acte de la démission d'Isabelle MOLINES.

Jean Paul Velay la remplacera en tant que titulaire au SIVU de l'Estournal

Serge Sanchez la remplacera en tant que suppléant à la commission d'appel d'offres

Sylvie Fort la remplacera à l'Office du tourisme

Pour les délégués à la communauté de communes « Des Cévennes au Mont Lozère », Michel Riou devient délégué titulaire et Serge Sanchez son délégué suppléant, Mathias Cornevaux devient délégué suppléant de Richard Metge à la communauté de communes Des Cévennes au Mont Lozère.

Information: Dans le cadre du PER Pierres Sèches, les ABPS recherchent des chantiers auprès des collectivités, une possibilité pourrait exister à Masméjean.

Dossiers et travaux en cours :

La signature de l'acte pour régulariser la situation entre la commune et Jacky BRES à la Vialasse a été effectuée.

Les travaux de voirie communale portant sur 1 km de la route du Masmin sont commencés. La commune décide d'y associer des emplois partiels

car les dégâts des inondations de novembre 2008 ne sont pas tous réparés.

Le portail du garage communal ne fonctionne toujours pas malgré l'intervention de spécialistes. Il est décidé de remplacer le moteur d'entraînement mais le délai de fourniture de cet accessoire sera long.

Saint Maurice conseil municipal du 26 novembre 2010

Absent excusé : Serge Sanchez.

Groupement de commande de voirie :

Après avoir délibéré le conseil décide d'annuler la délibération constitutive du groupement de commande pour les travaux de voirie proposée par le SDEE et décide d'approuver le nouveau projet de convention annexé.

Transport scolaire :

Le conseil prend la décision de participer au coût du ramassage scolaire des primaires à hauteur de 1080 €

Redevance d'occupation temporaire du domaine public :

Le conseil accepte de percevoir les sommes dues par EDF au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de réseaux électriques. Pour 2010 la redevance est de 180 €.

Heures supplémentaires Alain Gauch :

8 heures supplémentaires mensuelles seront attribués à Alain GAUCH à compter du 1er janvier 2011 jusqu'au 31 juillet 2011.

Réparation des ponts route de la tour :

A la suite des intempéries 2008, 3 ponts de la route de la Tour du Viala ont connu des dégradations importantes. 2 de ces ponts représentent un intérêt patrimonial, le conseil décide de demander un complément d'aide à l'ONF et au PNC à partir du montage financier ci-dessous : Le Parc n'interviendrait que sur les ouvrages 1 et 2 qui présentent un caractère particulier au niveau du patrimoine.

Travaux en cours :

Début travaux AEP Villaret dont la fin est programmée au 15 décembre 2010 et au 30 janvier 2011 pour l'AEP du Masmin.

Route du Masmin : Les travaux de voirie ne sont pas achevés, des doutes persistent quand à la qualité du revêtement.

Ancienne poste : Programme des travaux terminé au 1er étage : raccordement sauvage et plancher. En 2011: terrasse, toiture et panneaux solaires et électricité.

Ecole Masméjean : problèmes de toiture et à l'insert

Le conseil envisage un changement de système de chauffage de l'école de Masméjean. L'ancien système étant obsolète.

conseil Saint Maurice du 12 janvier 2011

Absents excusé : Mathias Cornevoux

Chemin du masmin :

Le Maire expose au conseil la nécessité de reprendre la délibération du 25 janvier 2008 concernant la régularisation cadastrale du chemin du Masmin, la commune n'ayant à présent qu'un seul propriétaire comme interlocuteur pour mener à leur terme les échanges de parcelles. La délibération est prise à l'unanimité.

Forfait assainissement :

La délibération du 8 octobre 2010 fixant le tarif de l'eau et de l'assainissement est à reprendre pour fixer, concernant l'assainissement, un tarif au mètre cube d'eau prélevé pour ce qui concerne la partie variable de la redevance assainissement collectif pour le bourg de St Maurice.

Le conseil délibère à l'unanimité pour établir la part fixe de la redevance à 4 € et la part variable à 0.05 € le m³.

Remplacement véhicule communal :

Le véhicule communal acquis d'occasion devient vétuste et il est nécessaire d'envisager son remplacement par un véhicule de caractéristiques équivalentes. Le conseil désigne le Maire pour mener à bien l'opération en privilégiant un véhicule neuf ou d'occasion récente sur la base du plan de financement ci-dessous après attribution, par la conseillère générale, d'une aide de 9000 € sur le PED. Montant HT de l'achat : 21 000 €
Subvention PED : 9 000 €
Part communale : 12 000 €

Les demandes de rachat du véhicule actuel sont à l'étude et le montant viendra en déduction de la part communale.

Contrats verts :

Le conseil établira une liste prioritaire des travaux à confier aux contrats verts. Il est déjà possible de programmer :

- nettoyage du chemin des Rouvières sous le hameau de Masméjean et entretien du chemin de Masméjean à Masméjean Haut.

- accès au captage du Masmin et, éventuellement, abords du captage.

Il est prévu de demander un devis pour remonter le mur de l'école de la Vialasse si ce travail correspond aux compétences des C. verts.

Un point sera fait sur les sentiers de randonnée.

Gestion des épisodes neigeux :

Le Maire donne lecture de quelques passages de M. le Préfet en date du 28 janvier 2011 qui traite de la préparation des épisodes neigeux, à la lumière des événements climatiques qui ont affecté la région parisienne puis le Nord de la France. Il s'étonne du fait que l'ensemble de ces mesures ne soient pas assorties d'aides de l'Etat pour l'acquisition des matériels nécessaires pour assurer une meilleure sécurité des usagers, à un moment où la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) remplaçant la DGE et la DDR ne propose plus de subventionnement pour l'acquisition de matériel de déneigement !

Préparation du budget :

Une réflexion est engagée en tenant compte du fait que l'échéance de préparation est reculée au 30 avril. Il est envisagé un programme voirie cantonal de 25 000 € HT minimum sur la route de la Vialasse pour cette année. La réfection de la route du Masmin effectuée en 2010 étant à revoir dans son ensemble, il est nécessaire d'attendre

les conclusions de la réception des travaux pour ajouter un complément (2012 sans doute). Une reprise des malfaçons sur la partie reconstruite à l'automne 2010 sera programmée et effectuée par l'entreprise TPCR.

Des travaux consécutifs aux dégâts des eaux 2008 seront encore mis au programme budgétaire de 2011 (route de la Tour, Massufret, Masmin à Vimbouches...)

Des travaux de voirie seront exécutés en régie (Pont du Massufret et des Vernets...)

Concernant les logements, il est envisagé d'améliorer le chauffage de l'ancienne école de Masméjean et de faire reconstruire le mur de la cour et de poursuivre le programme de l'ancienne poste de St Maurice de Ventalon par la réfection de la toiture et la protection de la terrasse.

La séance est levée à 12h 30. A l'issue de ce premier conseil de l'année, le Maire, pour perpétuer la tradition offre personnellement un repas convivial à ses conseillers municipaux et leurs conjoints au Cantou du Poncet.

conseil
communautaire du
26 janvier 2011

Titulaires présents :

Jean-Pierre ALLIER
(Fraissinet de Lozère) ;
Jean-Claude DAUTRY (St
Andéol de Clerguemort) ;
Albert DOUCHY (Le Pont de
Montvert) ; Jacques HUGON
(St Frézal de Ventalon) ;
Camille LECAT (St Andéol
de Clerguemort) ; Jean-
Claude LIEBER (St Frézal de
Ventalon) ; Daniel MATHIEU
(Président) ; Michel RIOU (St
Maurice de Ventalon) ; Jean-
Marie THOYER (Fraissinet
de Lozère) ; Jean-Paul VELAY
(St Maurice de Ventalon),
Alain VENTURA (St Frézal de
Ventalon).

*Suppléants présents : Maurice
JEANNET (St Frézal de
Ventalon) ; Nils BJORNSON
LANGEN (Fraissinet de
Lozère).*

*Titulaires excusés : Sophie
PANTEL (le Pont de
Montvert) ; Richard METGE
(St Maurice de Ventalon).*

*Secrétaire de séance : Jean-
Pierre ALLIER.*

ORDRE DU JOUR :

Commentaires sur le compte-
rendu du conseil communau-
taire du 24 novembre 2010
il est adopté à l'unanimité avec
deux modifications :
dans la partie « Bilan Cyber-
base/Maison de l'Emploi /Re-
lais Services Publics » après
ce qui représentera une charge
de travail supplémentaire, il
est ajouté : « les formations
programmées comme telles
devront faire l'objet d'un

financement spécifique. Une
demande d'agrément est en
cours auprès de l'Etat pour
devenir opérateur de forma-
tion. »

Dans la partie « Point sur les
diverses réunions : Associa-
tion sur le chemin de Robert
Louis Stevenson » après de
fin avril à fin octobre à l'aide
de 5 éco-compteurs placés
sur le GR70, il est ajouté : «
ces résultats n'entraînent pas
l'adhésion de tous ».

Intégration de la Communauté
de Communes de la Cévennes
des Hauts Garons au contrat
enfance jeunesse :

Monsieur le Président fait
un compte-rendu au conseil
communautaire des deux der-
nières réunions qui ont eu lieu
sur le sujet. La première à
Florac au siège du Parc le 16
décembre 2010 avec les Mai-
res des communes concernées
et les Présidents des commu-
nautés de communes de la
Cévenne des Hauts Gardons
et de la Vallée Longue et du
Calbertain avait pour but de
débatte de l'organisation
future des crèches et haltes
garderies sur le territoire en
lien avec le contrat enfance
jeunesse. La CAF n'était pas
convoquée à cette réunion.

La seconde organisée par
le sous-préfet à la sous-pré-
fecture le 4 janvier dernier
avec la caisse d'allocations
familiales. A la fin de cette
réunion, les accords suivants
ont été conclus :

- la CAF signera exception-
nellement un avenant au
contrat enfance jeunesse en
cours pour l'ouverture de la
structure d'accueil de loisirs
sans hébergement sur la com-
mune de St Etienne Vallée
Française, qui elle-même fait
partie de la communauté de
communes de la Cévenne des
Hauts Gardons, à compter du
1er janvier 2011 avec effet ré-
troactif au 1er janvier 2010.

- La création, à compter du
1er janvier 2012 d'un syndi-
cat mixte qui regroupera les
deux communautés actuelles
et la possibilité d'intégrer la
communauté de communes
de la Vallée Longue et du

Calbertain pour la gestion
du service de l'enfance et de
l'adolescence sur le territoire.
Après délibération du conseil
communautaire, il est décidé
à l'unanimité d'autoriser l'in-
tégration de la communauté
de communes de la Cévenne
des Hauts Gardons au contrat
enfance jeunesse en cours par
la signature d'un avenant qui
englobe les trois structures
existantes ainsi que l'ouve-
ture de la structure ALSH sur
la commune de St Etienne Val-
lée Française. Le Président est
autorisé à signer cet avenant
par les membres du conseil
communautaire.

Tarification des formations cy-
ber-base :

Une convention de formation
professionnelle est en cours de
rédaction entre l'ASA DFCI et
la communauté de communes.
Cette formation sera assurée
par Camille DEBIERE et
Magali MARTINEZ. Monsieur
le Président informe le
conseil communautaire que la
demande d'agrément ne pourra
être effectuée dans les 90 jours
suivant la signature du premier
contrat ou de la première
convention de formation.

Le conseil communautaire
délibère à l'unanimité et
donne son accord pour que
des formations informatiques
soient organisées dans les lo-
caux de la cyber-base par la
communauté de communes. Il
donne également mandat de
signature au Président pour la
convention en cours entre la
communauté de communes et
l'ASA DFCI ainsi que pour
les conventions ou contrats à
venir. En dernier lieu, il donne
pouvoir au Président pour fixer
les tarifs des formations en
fonction des besoins et du pu-
blic concerné : nombre de per-
sonnes, formation souhaitée,
nombre de jours nécessaires.

Changement d'adresse du
siège social du Syndicat Mixte
Pays des Cévennes à l'unani-
mité :

Le conseil communautaire
approuve à l'unanimité des
membres présents le change-
ment d'adresse du siège social

du Syndicat Mixte Pays des
Cévennes situé à 1675, Che-
min de Trespeaux
30100 ALES

Acquisition du bâtiment de la
Cure au Pont de Montvert et
demandes de financement.

Le conseil diocésien de Mende
ayant accepté la proposition
d'achat du bâtiment de la Cure
à 105 000 €, le conseil com-
munautaire à l'unanimité des
membres présents donne son
accord pour faire l'acquisition
du bâti et signer le compromis
de vente sous réserve d'obte-
nir le financement nécessaire
à l'opération. De plus, il man-
date le Président pour lancer
les demandes de co-finance-
ment auprès de la Région et de
l'Etat.

A l'heure actuelle, l'agence
Myriapolis a été contactée
pour établir une estimation de
travaux dans le cadre de ses
missions d'aide aux collectivi-
tés sur un objectif de création
de deux logements sociaux
et une salle d'association.
Une discussion s'ouvre sur
la destination future du bâti.
Le conseil communautaire se
prononcera ultérieurement sur
le sujet.

Demande de subvention de
fonctionnement 2011 (DETR)
pour la Maison De l'Emploi et
de la Cohésion Sociale :

Le plan de financement prévi-
sionnel des dépenses qui seront
engagées en 2011 est approuvé
par le conseil qui sollicite la
subvention de 8000 € pour le
fonctionnement de la Maison
de l'Emploi et de la Cohésion
Sociale sous réserve que le
plan financier soit approuvé
par la maison de l'Emploi.

Demande de subvention de
fonctionnement 2011 (DETR*)
pour le Relais de Services
Publics.

Le conseil sollicite auprès de
l'Etat la subvention au titre de
la DETR 2011 pour le Relais
de Services Publics après avoir
validé le plan financier.

Fixation des taux concernant
les possibilités d'avancement
de grade au titre de l'année
2011 :

transport au SIVOM des Sources du Tarn et du Mont Lozère (même si ce dernier a vocation à disparaître dans les années à venir). Le conseil communautaire y est favorable à l'unanimité. Actuellement trois transporteurs assurent les trajets sur le territoire.

B - Délibération pour verser une subvention à l'association « Trait d'Union » : l'association « Trait d'Union » bénéficie chaque année d'une aide financière de fonctionnement de la communauté de communes qui s'élève à environ 80 000 €. Cette subvention fait l'objet d'un versement trimestriel.

Considérant que les ressources de l'association ne permettent pas de solder les dépenses salariales du mois de janvier, le conseil communautaire décide de verser immédiatement le premier acompte de la subvention annuelle de 2011. Si besoin, une régularisation en plus ou moins sera effectuée en fin d'année sur présentation du budget de l'association.

C - SCIC Bois de Mains : La SIC qui envisage de prêter les terrains de l'Espinassac à Julien Bach pour le démarrage de son entreprise rédige actuellement une convention. Les terrains appartenant à la communauté de communes, il conviendra d'approuver la convention lors d'un prochain conseil.

D - Réunions de bureau : les réunions de bureau auront lieu le 2ème mercredi de chaque mois à 18h au bureau de la Communauté de Communes.

E - Comptes rendus des diverses réunions :

o Assemblée générale extraordinaire de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale : Jean-Pierre Allier, présent à cette réunion informe le conseil que la commune de Meyrueis a adhéré à la structure. La commune de Rieutord de Randon quant à elle n'a pas souhaité renouveler son adhésion.

Le rapport annuel sur la structure du Pont de Montvert est positif en terme de fréquentation. Le site étant bien situé géographiquement.

Il est conseillé par la Maison de l'Emploi de trouver des référents pour une meilleure utilisation de l'outil.

F - Spectacle de fin d'année organisé par la commune de St Andéol : considérant que les délais étaient très courts pour organiser la fête de Noël, le spectacle a eu lieu le 12 janvier au Temple de St Andéol pour l'Epiphanie. La venue d'un Clown magicien a permis de rassembler un maximum d'enfants et de parents. Le spectacle scindé en deux parties (atelier et intervention du clown) a rencontré un franc succès. La participation du centre de loisirs et du CCAS de la commune a été appréciée.

*nouvelle subvention de l'Etat à partir du premier janvier 2011 en remplacement de l'ancienne Dotation de Développement Rurale et l'ancienne Dotation Globale d'Equipe-

ment. Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20 heures 40.

conseil
communautaire du
23 février 2011

Titulaires présents :

Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Claude DAUTRY (St Andéol de Clerguemort) ; Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Alain JAFFARD (le Pont de Montvert) ; Daniel MATHIEU (Président) ; Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Marie THOYER (Fraissinet de Lo-

zère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon), Alain VENTURA (St Frézal de Ventalon).

Suppléants présents : aucun

Titulaires excusés :

Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Sophie PANTEL (le Pont de Montvert) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon)

Secrétaire de séance :

Jean-Marie THOYER.

ORDRE DU JOUR :

Projet de développement touristique « Pré du Moulin » Fraissinet de Lozère

Jean-Pierre Allier présente aux membres du conseil communautaire présents sur le site le projet d'aménagement touristique au lieu dit «Pré du Moulin » (commune de Fraissinet de Lozère) qui consiste à créer un ensemble de gîtes de vacances, d'espaces ludiques et de détente pouvant accueillir des résidents secondaires et permanents. Une première étude a été faite par l'Agence de développement Myriapolis qui a chiffré l'opération dans sa globalité à 838 000 € HT. Le projet comprend les études et trois phases : 1- construction de 6 à 8 logements 2 - aménagement de la rive 3 - logements et équipements. Il pourrait être financé au-delà de 50% par les fonds européens, l'Etat, la Région et le Département.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré décide de porter en son nom la partie études, plus la phase 1 : construction de 6 à 8 logements et la phase 2 : aménagement de la rive.

Alain Jaffard souligne que la commune de Pont de Montvert a le projet de désenclaver le

site en limite de la commune de Fraissinet de Lozère pour faciliter la traversée du Tarn, ce qui serait fort intéressant pour l'aménagement touristique du « Pré du moulin ».

Les crédits nécessaires à cette opération seront portés au budget de 2011. Le conseil souligne toutefois de veiller à ce que l'aspect architectural soit respecté.

Commentaires sur le compte rendu du conseil communautaire du 26 janvier 2011

Adopté à l'unanimité

Vote des comptes administratifs et approbation des comptes de gestion

Le président se retire et ne prend pas part au vote.

Budget général :

Dépenses de fonctionnement réalisées : 257 237.60 €

Recettes de fonctionnement réalisées : 215 474.77 €

Résultat de fonctionnement 2010 déficitaire :

- 41 762.83 €

Report de fonctionnement n-1 de 76 177.38 €

Résultat de clôture de fonctionnement : 34 414.55 €

Dépenses d'investissement réalisées : 51 461.07 €

Recettes d'investissement réalisées : 131 913.33 €

Résultat réel d'investissement : 80 452.26 €

Report d'investissement n-1 : 14 316.96 €

Résultat de clôture d'investissement : 94 769.22 €

Résultats cumulés :

mai à 15h puis une réunion publique le même jour de 20h à 22h. Ces deux réunions auront lieu à la salle polyvalente du Pont de Montvert.

Commission tourisme du Pays des Cévennes : elle aura lieu le 28 février à 17 h à Alès.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée à 20h00.



En 2005, j'avais interviewé André Richard, ce fut publié dans les N° 65 et 66 du V.d.B. C'était le dernier habitant de la ferme des Urfruits (St Maurice de Ventalon). Avec tristesse, je viens d'apprendre son décès. Notre discussion reste, pour moi, un souvenir très fort d'émotions et de découverte de la vie sur le Mont Lozère au début du XXème siècle. Heureusement, son neveu Alain Richard a repris le flambeau des Urfruits.



Roland Mousquès

Le patrimoine de nos églises mis en valeur
Un ostensorio créé par Joseph Armand Calliat

Le département a mis à l'honneur, dans le cadre d'une exposition, à l'hôtel du département puis pendant les trois mois d'été 2010 (10 juin au 18 septembre 2010), au Château de St Alban sur Limagnole, puis au couvent des Ursulines au Malzieu Ville, des oeuvres inédites, issues de nombreux édifices publics (églises, cathédrales ou chapelles).

Cette exposition « D'Artenats », mise en place par Isabelle Darnas, conservatrice, a mis à l'honneur un ostensorio de l'église de Fraissinet de Lozère.

Cette œuvre, inscrite au titre des monuments historiques le 4 avril 2002 (lors de la restauration de l'église Ste Marie), mesure 77.5 cm de hauteur pour 37 cm de large. Elle est de l'orfèvre lyonnais Joseph Armand Calliat, réalisé en laiton argenté entre 1853 et 1901. Au centre de l'ostensorio, la lunule est en argent, doré pour des raisons liturgiques (car l'hostie doit être en contact avec l'or, le plus précieux des métaux).

Ce créateur, souvent primé aux Expositions Universelles, a aussi réalisé de nombreux ostensorios en argent ou d'autres œuvres (reliquaires, calices, croix, ...) mais savait aussi produire des objets à prix modiques comme celui qui se trouve dans l'église de Fraissinet de Lozère.



Jean-Pierre Allier

